

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE - JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

Présents :

-IEN : Mme CHARPENTIER excusée

-Mairie : Mme LARUE, Mme CHATAGNON **Responsable Péri scolaire**

Excusés : M. GIRARD ; Mme COPLEY

-**Enseignants :** C.PENOTY ; J.FARGE ; M.E. FABIEN ; I.GERMES ; A.GUILLAUD ; H.MONZEIN, ; N.LEFEBVRE ; A. TISSERAND ; H.SALMON ; E.NIVET ; B.RIDOUARD ; S. BOURMAUD ; A. PERRIN ;

-**R.A.S.E.D :** P. LAMONTAGNE, H. DONATIEN

-**Excusés Enseignants :** C. DURIEUX, P. OINE; D. GREUSARD

-**DDEN :** M. MONDOU excusé

-**Représentants des parents d'élèves :** S. AMILIEN ; W. CHAUVET; A.M DUBREU ; A. MICHAUD ; M. PONTHEU ; C. RENOLLEAU ; F ROUSSET ; F. VIGNE, E. BILLOTTE ; A. DARDOISE ; L. GRIFFON ;

-**Excusés Parents d'élèves :** Y. LECOUTRE ; D. CHEVAL ; M. GODET ; N. LANDREAU ; C. CASSIER ; D. COUSINEAU ; J. GRONDIN, P. JOUAS-FIFILS ; O. RABOTEAU.

Monsieur RIDOUARD procède à la désignation du secrétaire de séance. Ouverture de la séance à 17h30.

Secrétaire de séance : Madame GRIFFON Laëtitia

Pour introduction à ce Conseil d'école, rappel important précisé à la dernière réunion du Conseil d'école du 4 juillet 2017 :

- Il est rappelé que le retour à la semaine des 4 jours a été voté pour la rentrée scolaire de 2018,
- Clôture du Projet d'école 2014-2018 et information de l'étude du nouveau Projet d'école au cours du 3^{ème} Conseil d'école de cette année scolaire,
- Rappel d'une non divulgation des noms et des comportements d'élèves au cours d'un Conseil d'école.

I – REGLEMENT INTERIEUR :

Suite à la réunion du Conseil des Maitres, le règlement est adopté sans aucune modification. Celui-ci a été soumis au vote et adopté à l'unanimité.

II – BILAN RENTREE SCOLAIRE 2017 :

▪ 291 élèves fréquentent l'école en cette année scolaire (3 départs et 2 arrivées) : 98 élèves en maternelle / 183 élèves en élémentaire / 12 élèves ULIS, avec inclusion totale d'un élève dans la classe de Monsieur RIDOUARD et une autre, à 80%, dans la classe de Madame MONZEIN.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total
31	35	30	40	43	30	35	35	12	291

- L'équipe pédagogique se compose de 12 enseignants et de 4 ATSEM en maternelle. 8 élèves sont accompagnés par des AVS.
- Remerciement à la Maire de Gémozac pour la réalisation de nombreux travaux pendant l'été, tels que le carrelage des sanitaires, le rajout de la lettre « C » pour école, le sol de la salle de motricité, la sécurisation de l'école avec un visiophone du côté de l'entrée direction, ainsi que le chauffage de l'école maternelle qui a été contrôlé et réajusté...
- Rappel de l'efficacité et de la rapidité des équipes techniques de la Mairie de Gémozac.
- Remerciement à la CDC de Gémozac pour la dotation en matériel informatique qui s'élève à plus de 4000€.
- Rappel sur le fonctionnement des APC, regroupant un maximum de 6 élèves encadrés par les enseignants et qui s'effectuent les mardis et jeudis après-midis de 15h35 à 16h20, soit 36 heures sur l'année scolaire
- Rappel des interventions du RASED (Réseau d'Aide Spécialisées aux Elèves en Difficultés). Basée sur l'école de Gémozac, elle comprend le psychologue scolaire (qui peut intervenir auprès de tous les élèves) et 2 enseignants spécialisés). Le RASED intervient dans 17 écoles.

- Rappel du projet LSUN (Livret Scolaire Unique), qui sera désormais utilisé du CP à la 3^{ème} et qui sera un jour accessible de façon numérique.
- Rappel sur le fait que le site Internet de l'école est toujours opérationnel et qu'il regroupe des documents traitants de la vie de l'école (Cross, orchestre à l'école...) aussi bien que des informations administratives.
- Annonce qu'une représentation de « L'Orchestre à l'école » sera faite, le jeudi 14 décembre 2017, à l'école, uniquement aux parents des élèves concernés.

III – PROJET DES DIFFERENTES CLASSES :

Ecole maternelle :

- Spectacle gratuit et financé par la CDC, « Plein les Mirettes », pour les quatre classes de la maternelle et les élèves d'ULIS, le vendredi 24 novembre 2017, à Gémozac et qui sera suivi de trois heures d'ateliers par classe.
- Décloisonnement pendant la sieste des élèves de Petite Section tous les vendredis, à partir du vendredi 17 novembre 2017, pendant une heure, autour d'ateliers divers.
- Participation au projet commun sur la période historique.
- Participation des élèves de Grande Section au Cross de l'école
- Projet de Noël avec une sortie cinéma et des lectures de Noël des élèves de CM1/CM2 aux petites sections. Un spectacle de marionnettes pour Noël sera proposé le 8 décembre 2017.
- 3 séances d'escalade pour les classes de Mesdames PENOTY et FARGE, le mardi.
- Echange avec des correspondants sur le secteur de Pons.
- **Séjour de tous les élèves de la maternelle**, les 3 et 4 mai 2018, avec hébergement, au Centre « Le Rouergue » à Meschers-sur-Gironde, en Charente-Maritime, afin de découvrir le milieu marin, développer l'autonomie et l'initiative de jeunes élèves et partager une expérience commune à tous les élèves du même cycle en dehors des murs de l'école.

Cet établissement d'hébergement a déjà été visité par les enseignantes afin d'étudier les activités possibles soit de la pêche à pied, des ballades dans le parc de l'estuaire en bateau ou à pied ainsi que des jeux sur la plage. Ces activités se feront par classe avec des animateurs agréés.

L'encadrement se fera par les 4 enseignantes, les 4 ATSEM ainsi que 5 ou 6 adultes extérieurs à l'école qui ont une expérience des enfants ou du domaine médical.

Le coût de ce voyage scolaire s'élève à 7710€. La CDC de Gémozac prend en charge une grande partie du financement, vient se rajouter une participation des familles, de la coopérative et de l'APE.

Une réunion sera organisée, le 20 novembre 2017, à 18h00, afin d'informer les familles concernées du déroulement de ce voyage scolaire.

Ecole élémentaire :

CP :

- Décloisonnement autour d'ateliers sur la gestion du stress et savoir gérer ses émotions, Escalade, Projet de la programmation de robots, grâce au financement de la CDC

CE1 :

- Projets sportifs : escalade en janvier 2018, jeux d'opposition au DOJO de Gémozac

CE1 - CE2 :

- Projets sportifs : escalade en janvier 2018, jeux d'opposition, roller en mai - juin 2018

CE2 – CM1 :

- Orchestre à l'école, decloisonnement le mercredi matin
- Projets sportifs : Flag – Rugby, escalade, Roller pour les CE2 et vélo pour les CM1

CM1 – CM2 :

- Orchestre à l'école
- Projets sportifs Flag – Rugby, projet de voile de 4 journées complètes sur le bassin de Port Maubert en mai pour les CM2

Projet annuel sur toute l'école: « Le temps qui passe » : chaque classe étudie les 5 périodes historiques et complète la frise chronologique. Le fil conducteur du « temps » aboutira au spectacle de fin d'année scolaire, prévu le 15 juin 2018. Il lie le projet « Orchestre à l'école » et les différents travaux scolaires effectués durant cette année scolaire.

=> Période de Noël : lecture de fables de La fontaine (Temps Modernes)

=> Projet de sorties liées au patrimoine durant l'année scolaire

▪ Vendredi 1^{er} décembre : une intervention spécifique sur la thématique du « Harcèlement humain au sein d'un établissement scolaire » sera faite, uniquement aux élèves du CM1-CM2, par le Psychologue Scolaire, Monsieur GREUSARD.

IV - EVALUATIONS de CP :

Evaluations faites, en ce début d'année scolaire, afin de connaître le niveau d'acquisition des élèves à l'entrée au CP et ainsi permettre de déceler ceux qui pourraient se trouver en difficulté dans les apprentissages du français et des mathématiques pour leur apporter une aide spécifique.

	FRANCAIS	MATHEMATIQUES
< ou = 50 % de réussite	20 %	20 %
Entre 50 et 75 % (en voie d'acquisition)	37%	22%
> 75% (acquis)	43 %	58 %

V - APE GEMOKIDS :

Les diverses actions de l'association sont rappelées :

- Bourse à l'Enfance le 27 novembre 2017,
- Sapin de Noël et distribution des commandes de chocolats le 5 décembre 2017 devant le parc,
- Goûter de Noël à la maternelle, le 15 décembre 2017, avec le passage du Père Noël en maternelle,
- Week-end de Noël le 16 et 17 décembre 2017, avec un spectacle de magie (places limitées : 192 pour le repas + spectacle et 100 places pour le spectacle seul), repas organisé par le restaurant le « Lion d'Or » de Gémozac, et un marché de Noël le lendemain avec présence du Père Noël pour remise des cadeaux (livres), + goûter et vente des objets fabriqués par les élèves pour cette occasion,
- Bal des crêpes en mars 2018,
- Loto en avril 2018,
- Zumba party en mai 2018 (12€ l'entrée),
- kermesse, le 16 juin 2018
- Rappel des participations de l'APE aux projets de sortie : à hauteur de 500€ pour l'élémentaire et de 500€ pour la maternelle + réversion de la moitié des bénéfices de la vente de chocolats de Noël.

VI – PROJET D'ECOLE 2014-2018 :

C'est un document qui part d'un diagnostic sur les réussites et les points à améliorer pédagogiquement dans l'école.

Il donne un cadre de travail commun pour 4 ans autour de 3 axes (qui sont repris dans les projets de classe) :

▪ **Axe 1 « Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire » :**

Cycle 1 : - Produire un énoncé oral dans une forme adaptée, afin qu'il puisse être écrit

- Développer un langage oral riche

Cycle 2 : - Savoir construire une phrase cohérente à l'oral puis à l'écrit

- Acquérir des stratégies de calcul mental

- Appréhender concrètement les unités de mesure à travers la manipulation

Cycle 3 : - Uniformiser les pratiques en maîtrise de la langue

- Construire et utiliser un outil de leçons de Français sur le cycle III

=> Pour atteindre les objectifs de l'axe 1, les élèves de MS et GS participent à des ateliers décrochés basés sur le langage les vendredis après-midi pendant environ 20 minutes.

=> Entraînement journalier en calcul mental pour les cycles 2

=> Cycle 3 : uniformiser la maîtrise de la langue avec différents outils (listes de mots, ceintures de conjugaison, dictée de référence...), utiliser les leçons de français regroupées dans un classeur de leçons communs du CE2 au CM2.

▪ **Axe 2 « Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves » :**

Volet A : Suivi des élèves

- Assurer un suivi des élèves tout au long de leur scolarité primaire.
- Acquérir des habiletés sociales suffisantes pour permettre de bien s'intégrer dans la classe et dans l'école (pour la cohorte de CP)

Volet B : Co-éducation

- Uniformiser les règles de vie de l'école sur la journée de l'enfant (garderie, école, cantine, TAP)

L'axe 2 se met en place avec l'aide importante du RASED.

▪ **Axe 3 « Cohérence et continuité du parcours de l'élève : de la maternelle à l'élémentaire, de l'école au collège » :**

- Etablir une programmation de l'APER (Attestation de Première Education Routière) sur les 3 cycles
=> Projet Rollers pour les CE2, permis cycliste pour les CM1, gestes de premiers secours pour les CM2
- Harmoniser les outils d'apprentissages (trousses, classeurs...) et d'évaluation au sein de l'école
- Participer à des projets communs permettant une cohésion d'école (cross, spectacle de Noël, représentation théâtrale...)

VII – INCENDIE ET P.P.M.S. (Plan de Première Mise en Sécurité) :

- Exercices d'évacuation incendie dans l'année dont un fait le 25 septembre 2017

- **PPMS** : il concerne la réflexion sur les dangers extérieurs à l'école. A Gémozac, il a été repéré 4 types de dangers : **transport de matières dangereuses, feux de forêts, risques technologiques, tempête,**

Si un souci survenait, il est IMPERATIF DE NE PAS VENIR CHERCHER LES ENFANTS AU SIGNAL LANCÉ PAR LA MAIRIE. Les enfants seront sous la responsabilité de l'école. Un exercice de confinement est prévu **le 23 janvier 2018**.

=> A cet exercice habituel, a été ajouté suite aux attentats terroristes qui ont touché la France, des exercices anti-intrusion pour acquérir une culture commune des risques et un protocole pour y faire face. Le premier aura lieu **le 5 décembre 2017**, avec des intervenants extérieurs, tels que le référent de la Gendarmerie, Monsieur WITTMER et le Policier Municipal.

surveillance des récréations :

Il est rappelé que la surveillance des récréations est un moment de vigilance particulier avec un encadrement important :

- 2 enseignants en maternelle, 2 pour le cycle 2, et 2 ou 3 pour le cycle 3
- Point de vigilance pour la surveillance des toilettes avec une personne préposée à ce lieu

VIII – QUESTIONS DIVERSES :

Les représentants des parents d'élèves remercient l'école et l'Inspection du remplacement rapide sur la période d'absence de Madame TISSERAND et de la bonne organisation du Cross de l'école.

Le prochain Conseil d'école est fixé au mardi 13 mars 2018 à 17h30 et un autre sera organisé courant juin 2018 avec au programme le nouveau Projet d'école

Séance levée à 19h20.

La secrétaire,

L. GRIFFON

Le Directeur,

B. RIDOUARD

L'Adjointe au Maire,

V. LARUE